

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

Tous les professionnels
de santé

Date : 6 mai 2022

VOS COMMANDES D'IMPRIMÉS

Contexte

Les imprimeurs connaissent actuellement des difficultés d'approvisionnement notamment en pâte à papier.

Des retards de livraison sont possibles jusqu'à fin juin 2022.

Pour nous permettre de satisfaire à minima les demandes en instance, les commandes habituelles sont réduites en quantité.

Pour information complémentaire, la majorité des imprimés sont téléchargeables sur amelipro

Solutions

Utilisez les téléservices pour vos prescriptions et télétransmettez vos facturations.

Les Conseillers Informatique Service sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Pour les contacter : eservices.cpam-cote-or@assurance-maladie.fr

